

Salaires, conditions de travail... stop ou encore ?

Cher(e)s collègues,

Dans quelques semaines vous allez élire vos représentant-es au Comité d'entreprise et vos Délégué-es du Personnel pour plusieurs années. Cette année pour la première fois vous allez avoir le choix entre les autres syndicats et une liste **SUD** !

Ces élections sont à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de Coriolis en matière de conditions de travail et bien entendu de salaires : **Stop ou encore ?**

Voter **SUD**, c'est vous donner les moyens d'être défendu-e et surtout de vouloir améliorer vos conditions de travail.

Pourquoi faire ?

Les Délégué-es du Personnel siègent mensuellement en face de la Direction. Cette dernière doit apporter une réponse écrite aux questions des élu-es. Cette instance,

est le premier lieu d'expression des préoccupations des collaborateurs sur leur vie professionnelle quotidienne.

Le **Comité d'Entreprise** est l'instance où la Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise et qui gère les œuvres sociales. Tous les projets de réorganisation de service, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. **C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.**

Le vent du **SUD** doit souffler !

Il est plus que temps de ballailler le passé au sein de Coriolis d'exiger nos droits et du changement. Aujourd'hui vous pouvez choisir un autre syndicalisme avec **SUD** dans la défense de vos problématiques collectives et individuelles. Un syndicalisme de terrain avec des gens qui sont sur le terrain !

Pour nous, il est temps de renforcer et de valoriser le travail que nous les salarié-es nous réalisons tous les jours et ce... sans un juste retour sur nos salaires. Nous devons donc créer un rapport de force indispensable, qui nous permettra de garantir vos droits et de les améliorer. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, **C'EST ESSENTIEL**. Ce rapport de force commence par votre vote !

Ensemble nous nous mobiliserons pour que Coriolis ne soit plus synonyme de turn-over, de contrats précaires et de salaires au ras des paquerettes. Toute l'équipe syndicale **SUD** se mobilisera encore et toujours pour préserver vos droits et en acquérir de nouveaux. Nous serons, pour et avec vous, force de proposition et de négociation

Si vous êtes d'accord avec nous, rejoignez notre liste voir notre syndicat... Ensemble soyons plus fort !



Candidat-e et si c'était vous ? (suite)

Je me dis : « Je sais pas faire, je n'ai pas les compétences... »

La loi prévoit les formations pour les représentants du personnel. A Sud les adhérents et les élu-es ont des formations régulières pour mieux défendre les intérêts des salarié-es. Et puis vous n'êtes pas seul, les équipes du syndicat **Sud** sont là...

Je me dis : « Je ne veux pas m'engager »

Hum désolé mais c'est trop tard puisqu'en signant un contrat avec Coriolis vous vous êtes engagé pour le meilleur comme pour le pire pendant votre temps de travail. Vous avez donc le choix de subir sans broncher ou de vous associer avec des collègues comme vous qui veulent comprendre... réagir et agir !

Je me dis : « je n'ai pas le temps »

Nous avons toutes et tous des vies remplies d'activités, des ami-es à voir ou des familles. Pour autant, la loi prévoit des heures de délégations afin que chacun puisse prendre en charge une partie du travail du syndicat ou des représentants du personnel. Notre syndicalisme repose sur l'esprit d'équipe et le partage des responsabilités...

Je me dis : « Je préfère voir mes soucis directement avec la direction »

Parfait et bravo pour votre courage mais est ce que tous vos collègues pourront avoir un chef à leurs écoutes ? Mais d'ailleurs en ce qui vous concerne que va t'il ce passer si le chef le prend mal et désire vous sanctionner pour votre franchise ? Rappelez-vous que l'union fait la force... Ce n'est pas un slogan mais des siècles d'histoires de luttes sociales...



Je me dis : « Pourquoi Sud ? ils sont tous et toutes pareil »

Si le bilan du CE ne vous ne donnait pas entière satisfaction... Si vous pensez que nous pouvons améliorer tout cela et remettre le CE entièrement aux services des salarié-es... et bien c'est possible ! La meilleure façon de le changer c'est de participer pour qu'enfin cela soit vraiment différent ! et de voter pour le changement...

LE SYNDICAT SUD S'ENGAGE:

- ➔ **A PRENDRE PART** de manière lucide, objective et critique aux débats du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel si nous avons des élu-es.
- ➔ **A RELAYER** les revendications et les luttes sur l'ensemble des sites du groupe Coriolis, dénoncer les situations injustes pour les personnels du groupe.
- ➔ **A INFORMER** des évolutions du groupe et du site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.
- ➔ **A DEFENDRE** et travailler à l'amélioration des statuts des personnels, leurs conditions de vie et de travail.
- ➔ **A COMBATTRE** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
- ➔ **A LUTTER** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce, dans l'intérêt de tou-tes les salarié-es sans exception.



Un autre CE est possible !

Tous le monde est d'accord pour dire que le Comité d'Entreprise a besoin de nouvelles idées et du sang neuf. Nos élu-es ne partiront pas de rien car ils pourront s'appuyer sur les élus des autres syndicats **SUD** afin de bénéficier de conseils pour gérer les dossiers importants. De plus, cela va de soi, même si trop souvent à Coriolis ce n'est pas fait, ils auront une formation.

Un nouveau projet pour un nouveau CE doit être mis en place pour les années à venir avec des vraies valeurs : égalité sur la répartition du montant des activités sociales et culturelles, communication régulière avec les salarié-es, consultation des salarié-es afin de faire une politique des oeuvres

sociales qui correspond aux désirs des salarié-es...

De plus, nous ferons régulièrement des compte rendus de la gestion financière du CE.

Nos élu-es n'oublierons pas que le CE est aussi et avant tout une instance de contrôle économique et social. Même si son pouvoir est limité, son rôle de veille vis-à-vis des projets de l'entreprise permet souvent d'anticiper les attaques de notre direction et donc de riposter plus facilement.

Sud, le syndicat qui monte :

Syndicat récent, **Sud** existe pourtant dans la plus part des grandes entreprises du secteur des centres d'appel : B2S, Webhelp, Teleperformance, Sitel, Intracall CCA, Armatis, Acticall...

Nous essayons de renouveler l'image du syndicalisme par un travail de terrain et de communication via internet ou notre journal inter-entreprises : Hot Tension.

Pour nous, informer et rendre des comptes sur ce qui se passe dans les entreprises nous semble le minimum si nous voulons que chacun puisse s'approprier sa vie professionnelle. Syndicat numéro 1 à Teleperformance ou sur des sites de B2S, Coriolis Laval, CCA... Nous essayons entreprise par entreprise de tirer l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux, vers le haut. C'est comme cela que nous avons obtenu le 13^{ème} mois pour TOUS les salarié-es à Teleperformance ou 10 mn de pause supplémentaires sur B2S Aix...

**Pour un syndicalisme combatif,
force de propositions et
unitaire**

Syndicat Sud Coriolis

section Amiens

SUD PTT 45 rue Robert Le Coq BP 51610 80016 Amiens Cedex

**Vous pouvez nous suivre
sur notre compte Facebook :
centresdappellsud**